



Madame Agnès BUZIN
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Montreuil, le 13 décembre 2018

Nos réf. : LP/YR/pc
V/Courriel : sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr
V/ Tél. : 01 40 56 60 00

Objet : Titularisation de directeurs

Madame la Ministre,

L'organisation des dernières élections générales dans la Fonction Publique Hospitalière a permis de recenser plus de 200 directrices et directeurs recruté·e·s sous contrat en plus des collègues détaché·e·s sur un emploi fonctionnel pour une durée déterminée.

La quasi-totalité de ces collègues occupent un emploi permanent de la fonction publique à temps plein pour une durée excédant plusieurs années. La majorité d'entre eux souhaite poursuivre l'exercice de leurs responsabilités à l'issue de leur contrat de travail, que ce soit sur place ou dans un autre établissement, compte tenu de l'insuffisance des effectifs de directeurs révélée par l'augmentation régulier du nombre de postes vacants ou occupés de manière intérimaire à l'issue des réunions des CAPN, nous vous demandons l'ouverture dans les meilleurs délais d'une concertation sur la mise en place d'un plan d'intégration dans la fonction publique hospitalière des directeurs contractuels, avec en particulier l'ouverture de concours accompagnés de dispositifs de formation adaptés aux besoins de cette catégorie de cadres supérieurs comme d'un grand nombre de collègues titulaires dont les responsabilités se sont accrues et diversifiées au fil des réformes gouvernementales mises en place ces dernières années.

Outre la ténacité que le traitement des questions précitées apporterait au dialogue social, il nous semble indispensable de mettre sur pied une véritable GPEC offrant une lisibilité des postes à pourvoir, réaffirmant les garanties de l'emploi statutaire pour les personnels et les usagers du service public et prenant appui sur une gestion nationale aujourd'hui largement entamée par des ARS en dehors de tout contrôle, les CAPN étant réduites à des chambres d'enregistrement.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations syndicales.

Laurent LAPORTE
Secrétaire Général de l'UFMICT-CGT

Yves RICHEZ
Animateur du collectif Directeurs